

Date de publication: Date de publication : 07 mars 2025

Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le

ID : 073-200055499-20250303-ARR2025\_072-AI



### EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

**ARRETE N°2025-072 : PORTANT DELEGATION DE FONCTION D'OFFICIER D'ETAT CIVIL A MONSIEUR RICHARD BROCHE**

**Le Maire de la commune de LA PLAGNE TARENTOISE (Savoie),**

**Vu** l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** qu'en raison de l'empêchement de Monsieur le maire, de l'ensemble des adjoints au Maire et de l'indisponibilité de la majorité des conseillers municipaux, il y a lieu de déléguer les fonctions d'officier d'état civil à un conseiller municipal pour procéder au mariage devant être célébrer le 08 mars 2025 à 17h30 à Macot-La-Plagne.

**Considérant** que Monsieur Richard BROCHE, conseiller municipal est disponible pour procéder à ce mariage.

### ARRETE

**Article 1 :**

Monsieur Richard BROCHE, conseiller municipal est délégué pour exercer, en notre lieu et place, les fonctions d'officier d'état civil de la commune déléguée de Macot-La-Plagne et célébrer le mariage qui doit avoir lieu à Macot-La-Plagne le : **SAMEDI 08 MARS 2025 A 17 H 30**

**Article 2 :**

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'une notification à l'intéressé.

**Article 3 :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de La Plagne Tarentaise dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par voie postale (2 place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans le délai de deux mois à compter de la publication du présent acte ou de la notification de la décision du Maire lorsqu'un recours gracieux a été préalablement déposé.

**Article 4 :**

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Plagne Tarentaise,  
Le 03/03/2025

Le maire,  
Jean-Luc BOCH

